

FONCIERE ATLAND – Société anonyme

**Lettre de fin de travaux des commissaires
aux comptes sur le document de référence**

Exercice clos le 31 décembre 2012

FONCIERE ATLAND

Siège Social : 10, avenue George V–75008 Paris
Société anonyme
RCS Paris : 598 500 775

**Lettre de fin de travaux des commissaires aux
comptes sur le document de référence**

Exercice clos le 31 décembre 2012

Foncière Atland

*Exercice clos le
31 décembre 2012*

KPMG Audit IS

Immeuble Le Palatin

3, Cours du Triangle

92939 Paris La Défense Cedex

Denjean & Associés

34, rue Camille Pelletan

92300 Levallois Perret

Lettre de fin de travaux des commissaires aux comptes sur le document de référence

Monsieur le Président Directeur Général,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Foncière Atland, nous vous informons que nous avons mis en œuvre, sur le document de référence de la société Foncière Atland établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Nous avons vérifié que :

- Nos rapports sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012 figurant, avec les comptes historiques correspondants, respectivement aux paragraphes 3.2.2 et 3.3.2 du document de référence, sont ceux que nous avons émis le 11 avril 2013,
- Nos rapports sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 figurant, avec les comptes historiques correspondants, respectivement aux paragraphes 3.2.2 et 3.3.2 du document de référence n°D.12.-0512 déposé auprès de l'AMF le 15 mai 2012, émis le 23 mars 2012, sont incorporés par référence avec les comptes historiques correspondants, comme précisé à la dernière page du document de référence,
- Nos rapports sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 figurant, avec les comptes historiques correspondants, respectivement aux paragraphes 3.2.2 et 3.3.2 du document de référence n°D.11.-0554 déposé auprès de l'AMF le 9 juin 2011, émis le 30 mars 2011, sont incorporés par référence avec les comptes historiques correspondants, comme précisé à la dernière page du document de référence.

Nos diligences ont également consisté à vérifier la concordance des informations portant sur la situation financière et les comptes avec les informations financières historiques et à procéder à la lecture d'ensemble du document de référence afin de relever, parmi les autres informations, celles qui nous apparaîtraient manifestement incohérentes sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission.

Foncière Atland

*Exercice clos le
31 décembre 2012*

Cette lettre vous est adressée en application de l'article 212-15 du règlement général de l'AMF. Elle est émise aux seules fins du dépôt du document de référence auprès de l'AMF et ne peut pas être utilisée dans un autre contexte.

Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige pouvant résulter de nos diligences telles que rappelées dans la présente lettre qui est soumise au droit français.

Paris La Défense, le 17 juin 2013

KPMG Audit IS



François Plat
Associé

Levallois, le 17 juin 2013

Denjean & Associés



Clarence Vergote
Associée